



Le Gambit

Membre de la **Fédération Française des Echecs**
AGREE PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Code FFE : **V31002**

Maison des associations Clément ADER (Ancienne école) Salle n° 6
Place des combattants d'Afrique du Nord - 31 600 MURET

CIRCUIT JEUNES DE MURET

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Article 1 :

Le Gambit de Muret organise une étape du 12^{ème} circuit jeunes de la Haute-Garonne, le samedi 14 Mars 2026, homologué FFE sous le numéro 71344.

Article 2 : Critères d'organisation du Tournoi

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et en application depuis le 1^{er} janvier 2026.

La partie est perdue au 2^{ème} coup illégal achevé et constaté par l'arbitre.

Les appariements se font au système Suisse (règle C.04 FIDE) assistés par ordinateur (programme PAPI), (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement).

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs ayant réglé leur droit d'inscription.

Participation ouverte à tous les joueurs licenciés A ou B de moins de 16 ans au 1^{er} janvier 2026.

Lieu : Les parties se joueront à la **salle des fêtes d'Estantens** (Commune de Muret) 85 avenue de Baiolvilla.

Article 3 :

Cadence : 10 minutes plus 5 secondes par coup par joueur.

Règlement : l'article A5 du jeu rapide s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Nombre de Rondes : 7

Article 4 :

Déroulement du tournoi : 7 rondes l'après-midi à partir de 14h00.

Licence : A ou B obligatoire, les non licenciés prendront la licence sur place au Gambit de Muret.

Inscriptions : De 13h15 à 13h45.

Un joueur pourra entrer à la deuxième ronde avec 0 point.

Affichage des appariements et classement provisoire en deux endroits de la salle.

Article 5 :

Droit d'inscription : 5€ pour tous

Répartition des prix :

- Classement général
- Prix par catégorie

Prix attribués dans l'ordre du classement.

Prix non cumulables.

Présence des joueurs obligatoire pour recevoir leur prix.

Informations complémentaires

1. Le ELO pris en compte pour les appariements est le ELO rapide (sauf cas particuliers).
2. Un nombre de points cumulable avec les autres tournois du circuit jeunes est attribué aux 5 premiers de chaque catégorie (minime, benjamin, pupille, poussin et petit-poussin)
 - 1^{er} 25 points
 - 2^{ème} 18 points
 - 3^{ème} 15 points
 - 4^{ème} 12 points
 - 5^{ème} 10 points

Article 6 : Classement

Le classement est établi au nombre de points.

Pour les ex aequo, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué.
- Le Cumulatif.
- La Performance.

Article 7 : Conduite des joueurs

Avant la partie, les joueurs vérifient lors de l'appariement leur score global, la position des pièces, la couleur attribuée et l'affichage des pendules.

Pendant la partie, interdiction de quitter sans autorisation l'aire de jeux ; éviter toute discussion et toute lecture suspecte ; l'attitude doit être convenable et la tenue correcte ; les pendules ne doivent pas être frappées fort par les joueurs, en particulier pendant les zeitnots.

Les spectateurs doivent s'abstenir de manifester en cas de chute du drapeau et de faire des commentaires pendant une partie. Le silence est de rigueur.

Le joueur ayant le trait ne peut quitter l'espace de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Un téléphone mobile ou tout moyen électronique de communication ou tout dispositif capable de suggérer des coups doit être rangé dans un sac complètement éteint. Si l'appareil produit un son en cours de partie, le joueur perd la partie.

Après la partie, le gagnant ou les blancs en cas de partie nulle, donne le résultat et la pendule à la dernière ronde tandis que l'autre joueur range le jeu.

Les blitz sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur qui arrive devant l'échiquier avec 10 minutes de retard est déclaré forfait.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre ou l'organisateur, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

En cas de non communication du résultat à la fin de la partie, celle-ci sera déclarée sans résultat pour les deux joueurs (donc 0 point pour cette ronde pour les 2 joueurs).

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. L'exclusion du tournoi pourra être prononcée si nécessaire.

Article 8 : Arbitres

Jean-Paul FORA (AFO1), Sami RAHAL (AFO1), Bernard CALLEJON (AFC).

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Les Arbitres
J.P. FORA, S. RAHAL, B. CALLEJON.

L'Organisateur
S. RAHAL